

NOUVELLISTE DU MOIS

RECUEIL DE FAITS UNIVERSELS.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Un numéro » f. 20 c.
 Pour Lyon, l'an 2 25
 Pour les départements 3 ..

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, l'Abonnement et les Annonces, on est prié de s'adresser *franco* au Rédacteur-Gérant rue de la Préfecture, 6. Toute demande d'abonnement qui n'est pas accompagnée soit des fonds, soit d'un mandat sur la poste, est regardée comme non avenue

On s'abonne à Lyon,
 AU BUREAU DU JOURNAL,
 rue de la Préfecture, 6.

MARS.

1	vendr.	ste Antonine, v m
2	samedi	ste Astère, mart.
3	DIM.	ste Camille, vier.
4	lundi	s. Casimir, conf.
5	mardi	s. Théophile, év.
6	mercer.	ste Colette, vier.
7	jeudi	s. Perpétue.
8	vendr.	s. Jonathan.
9	samedi	ste Françoise.
10	DIM.	les 40 soldats m.
11	lundi	s. Constantin.
12	mardi	s. Théophane, a.
13	mercer.	ste Euphrasie, s.
14	jeudi	ste Mathilde, rei.
15	vendr.	s. Aristobule.
16	samedi	ste Viteburge, v
17	DIM.	ste Gertrude, v.
18	lundi	s. Alexandre.
19	mardi	s. Joseph.
20	mercer.	s. Vulfran, évêq.
21	jeudi	s. Paul, évêque.
22	vendr.	s. Octavien, arch.
23	samedi	ste Théodosie, m.
24	DIM.	LES RAMEAUX.
25	lundi	ANNONCIATION.
26	mardi	s. Rupert, évêq.
27	mercer.	s. Jean l'ermite.
28	jeudi	s. Lambert, év.
29	vendr.	s. Eustase, abbé.
30	samedi	s. Amédée, juste.
31	DIM.	PAQUES.

OBSERVATIONS.

Les jours croissent de 1 heure 2 minutes le matin et de 46 m. le soir.

PHASES DE LA LUNE.

Dern. Quart., le 5, à 8 h. 15 m. du m.
 Nouv. Lune, le 13, à 1 h. 26 m. du so.
 Prem. Quart., le 21, à 4 h. 7 m. du m.
 Pleine Lune, le 27, à 11 h. 36 m. du s.

Ce mois était, chez les Romains, le troisième du calendrier de Numa. On célébrait son retour par de nombreuses cérémonies en l'honneur du soleil s'avancant dans notre hémisphère; on renouvelait sur l'autel de Vesta le feu sacré pris au foyer même du soleil avec un miroir ardent.

Chez les chrétiens, mars est le mois de la pénitence et du jeûne. On se prépare par la prière et les austérités du carême à célébrer dignement la grande fête de la résurrection du Sauveur.

AVIS.

Nous prévenons les lecteurs qui voudraient faire collection du *NOUVELLISTE*, que nous tenons à leur disposition des exemplaires des premiers numéros.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX LÉGISLATIFS.

Depuis le 26 janvier jusqu'au 20 février.

L'Assemblée législative a adopté :

Le 28 janvier. — Le projet de loi portant dissolution de la garde mobile de Paris.

Le 30. — Le projet de loi qui maintient le haras de St-Cloud dans son organisation actuelle.

Le 31. — Le projet de loi relatif à un traité de navigation et de commerce conclu entre la France et la Belgique, le 17 novembre 1849.

Le 2 février. — Une proposition de M. Desmousseaux de Givré, par suite de laquelle les magistrats de la cour des comptes, révoqués par le décret du 1^{er} mai 1848, sont réintégrés dans leurs fonctions.

Le 8. — Une proposition qui frappe de déchéance les représentants du peuple condamnés par la haute Cour de Versailles.

FEUILLETON.

MARGUERITE.

(Suite et fin.)

Charles de Sommerville à son frère Arthur.

De Sion.

La paix n'existerait-elle qu'aux cieus ? elle n'habite pas encore dans la tombe ! Cherche pour moi, Arthur, si je ne peux mourir, un asile de prière où mes larmes puissent couler en paix et mes remords s'éteindre. — J'ai tué Marguerite. — Hélas ! quelques mois humains suffiront-ils pour te peindre mon effroi et ma douleur. Mon amour a tué, la plus belle, la plus parfaite des créatures ; qu'il soit à jamais maudit, flamme d'enfer ! qu'il s'éteigne dans mon âme et n'y laisse qu'une froide poussière ! O Arthur ! je

n'étais pas coupable pourtant, rien n'était changé dans mon cœur ; au contact de cet ange, mon amour tendait toujours à s'épurer davantage. Le mal qui m'avait autrefois semblé si facile à faire, me paraissait maintenant impossible. Marguerite, toujours pure et sainte, ne partageait même pas mon amour si chaste, si idéal qu'il fut. Que dis-je, elle en ignorait jusqu'au nom ; comment a-t-elle mérité de partager mes douleurs ? Non, qu'elle dorme dans la tombe ou qu'elle souffre encore là-haut sur son horrible calvaire, c'est moi qui porte le plus lourd fardeau d'amertume ! c'est moi qui épuise le calice de la douleur ! — Hier encore, elle me saluait de son gai bonjour, elle suivait Claus sur la montagne, aucun père n'y était monté à cause de l'orage qui soufflait sur les cimes. L'air était embrasé, les vaches inquiètes refusaient d'avancer sur le pont. — Ne va donc pas, Claus, lui criai-je de ma cabane. — Il me répondit par un sourd grognement.

La raffale tourne sur les pics, dit Marguerite à Claus, les ro-

Le même jour. — Une loi relative à l'établissement de sept nouvelles lignes de télégraphie électrique.

Les séances intermédiaires ont été remplies par la discussion des articles de l'important projet de loi sur l'instruction publique, qui ne sera probablement voté que dans le courant de ce mois.

CHRONIQUE LOCALE.

UNE HÉLÈNE EN PANTALONS. — Un jeune commis en nouveautés, que nous nommerons M. Spère, alla faire, il y a quelques mois, un tour dans son pays, situé à une trentaine de lieues de Lyon. Quand il se fut enivré des caresses maternelles, et qu'il eut été assez longtemps fêté par ses anciens amis, il songea à rentrer dans son magasin, et s'embarqua sur le bateau à vapeur. Il y trouva fort aimable compagnie et combla d'attentions et de prévenances un petite maman sur le retour de l'âge, qui venait faire visite à sa plus jeune fille, âgée de 17 ans, encore en pension à Lyon. « Amanda, se disait Spère, doit être fort jolie, car sa mère est très bien pour son âge, et dans son temps elle a dû faire l'admiration de tout son canton. » Et voilà notre amoureux enchanté, laissant trotter son imagination, et s'abandonnant aux plus charmantes rêveries et à toutes les joies futures d'un amour partagé. Il donna l'adresse de son magasin, fit promettre à la voyageuse de venir visiter avec sa fille les étoffes nouvelles, protesta qu'il lui ferait tout donner aux prix de fabrique; pour preuve de sa complaisance et de son désintéressement il l'accompagna jusqu'au domicile où elle était attendue. Bref, il fit si bien, que trois jours après Amanda et sa mère entraient au ma-

chers roulent dans le ravin.

Va toujours, dit le crétin. — Marguerite le suivit. De temps en temps, je voyais sa jupe rouge s'enfler et tournoyer, ses cheveux s'ébattre avec l'orage; elle gagna le sommet et je ne la vis plus; de temps en temps, une vache montrait au-dessus du pic, sa tête parée d'une blanche étoile.

J'attendis ainsi jusqu'au coucher du soleil, il s'abîmait dans un océan de feu; l'orage semblait encore s'accroître. Inquiet, je vins attendre Claus et Marguerite vers le pont du torrent, de sinistres pressentiments m'agitaient; je me mis à appeler Marguerite de toutes les forces de ma voix. — Rien ne me répondit que l'écho et une espèce de rugissement qui partait des flancs de la montagne. Au même moment, je vis passer sous le pont le corps de Marguerite que le torrent roulait dans ses flots!... C'était bien elle avec sa robe rouge et ses longs cheveux... ils traçaient un sillon doré derrière son front déjà blanc comme un lys.

O Arthur! je l'ai sauvée; je l'amena sur le bord après des efforts surhumains, je pressai dans mes bras, pour le réchauffer ce corps presque diaphane; un dernier rayon du soleil embrasé s'arrêta comme un nimbe céleste sur sa tête virgine et colora ses membres d'un léger incarnat; ses paupières bleuâtres s'ouvrirent, elle me regarda; ce n'était encore qu'un mouvement machinal,

gasin de nouveautés, et étaient reçues à bras ouverts par le fortuné Spère.

Dire quelle impression l'angélique visage d'Amanda, jeune fille réellement très belle, dont les grâces naïves étaient encore rehaussées par le classique costume de la pension, fit sur le cœur du jeune commis, serait une tâche au-dessus de la plume d'un simple chroniqueur. Il faudrait, pour raconter cette scène où la bouche parlait de chiffons, tandis que les yeux parlaient d'amour, le talent d'un habile romancier. Spère profita de ses avantages physiques en tyran cruel; il fascina la pauvre enfant, aveugla la confiante mère en lui donnant deux robes *presque* pour rien, et mit le comble à la galanterie en offrant un billet de faveur pour une représentation aux Célestins, où nous ne le suivrons pas. Mais la haute estime qu'on avait conçue pour lui s'augmenta considérablement quand il eut fait entendre à ces dames Mlle Alboni et Mlle Lavoye. Il devint dès lors un cicerone indispensable pour visiter nos musées, nos monuments, et les richesses admirables de notre industrie.

Pendant ces promenades et ces amusements, les affaires du magasin souffraient bien un peu, mais les affaires de cœur de Spère avaient pris un développement consolant. Amanda ne pouvait plus vivre sans lui; et, comme il s'était adroitement informé des espérances de la jeune fille, et qu'au bout des renseignements s'était offert un chiffre rond de 60,000 francs, il parla un jour timidement de mariage; à quoi Amanda répondit en lui fermant la bouche de sa petite main: « *Tais-toi, tais-toi, j'allais te le dire.* »

Sur ce chapitre on avait compté sans la maman.

mais c'était la vie. Peu à peu Marguerite revint à elle; en me reconnaissant elle poussa un cri et se leva.

— Va-t-en! va-t-en! me dit-elle, et ne reviens plus: retourne vers ta mère, dans ton beau pays; laisse-moi mourir seule!

— Mourir seule! Ah! que dis-tu, Marguerite, reviens à moi! Pourquoi parles-tu de départ à celui qui ne veut jamais te quitter.

— Toute faute mérite sa peine, dit-elle, je sers mal le pauvre Claus depuis que tu habites ici, je ne travaille plus, je ne puis plus comme autrefois chanter pour apaiser sa colère, et il m'a jetée dans le torrent.

Un cri d'horreur s'échappa de ma poitrine.

— Oui, reprit-elle, il m'a précipitée dans le torrent: il roulait avec moi, mais des broussailles l'ont retenu, je suis tombée seule. Que Dieu lui pardonne! Allons voir ce qu'il est devenu.

Elle s'était levée blanche encore comme une statue d'albâtre, elle prit ma main; j'étais anéanti par la fureur et l'admiration. Je marchai pourtant soutenant mon adorée Marguerite dont la robe humide dessinait la forme angélique. Nous trouvâmes le crétin à l'endroit où il avait précipité Marguerite; avec une force surhumaine, il était parvenu à gagner un petit plateau de rocher sur lequel il s'était assis. Il léchait comme une bête fauve les énormes

Comme elle jouissait des revenus de la jeune fille, dont le père est mort depuis longtemps, elle désirait retarder indéfiniment l'époque où elle serait obligée de rendre ses comptes. Son amitié pour Spère diminua fort, et sans lui signifier un refus absolu, elle alléguait de froids prétextes, dont s'accommodent rarement les amoureux en général, et les commis de nouveautés en particulier. Spère témoigna son désespoir à Amanda; l'imagination vive et méridionale de la jeune pensionnaire eut bientôt trouvé la solution des difficultés maternelles. Voici comment elle s'y prit.

La veille du jour fixé pour le départ d'Amanda, sa mère, sa tante et quelques parents voulant faire un banquet en son honneur, se réunirent à l'hôtel de France. Spère n'avait point été convié; dans son désespoir, il se promenait à grands pas sous le porche de l'hôtel, aspirant l'odeur des mets et maudissant sa destinée. Tout-à-coup une jeune personne descend comme une biche les escaliers de l'hôtel; elle saisit le bras de Spère, prêt à s'évanouir en reconnaissant Amanda. *Viens*, lui dit-elle, *et fuyons*. Nos deux colombes s'envolent, et rencontrent trois étourneaux qui piétinaient dans la rue de l'Arbre-Sec. *Messieurs*, leur dit Amanda, d'une voix tremblante et flûtée, *soyez les témoins que j'enlève M. Spère*.

Il faut avouer que, pour une pensionnaire candide et mineure, ces paroles étaient bien savantes; quelque avocat stagiaire lui avait sans doute donné ce bon conseil. Amanda, jouant le rôle de Pâris, n'emmena point dans une autre Troie son Hélène en pantalons; elle le planta au milieu de la rue et se réfugia chez une cousine, où la mère la découvrit bientôt. Grande fu-

plais dont son corps était couvert. En voyant Marguerite qu'il croyait perdue pour toujours, il poussa une espèce de hurlement sinistre qui me glaça d'épouvante; son horrible face se bouleversa au point qu'elle n'avait plus rien d'humain, sa langue hérissée de pointes pendait écumante sur sa poitrine. Je me détournai avec horreur.

Comme l'ange du pardon, Marguerite était à genoux devant son bourreau et enveloppait ses plaies avec les lambeaux de ses propres vêtements. La brute affaiblie par une énorme perte de son sang, finit par rester sans mouvement. Aidé par Marguerite, nous le transportâmes jusqu'à sa cabane, mais ce fut le dernier effort de la malheureuse femme: épuisée de fatigue et de douleur, elle tourna vers moi ses yeux humides, me dit adieu, et tomba sur sa couche de feuilles sèches sans donner aucun signe de vie.

Un père attiré par mes cris descendit de la montagne, et vint veiller dans cette nuit sinistre près de deux cadavres peut-être. La poitrine oppressée, les yeux arides, je quittai la cabane et je courus à Sion pour implorer pour Marguerite la protection du juge, si toutefois elle vivait encore.

Je suis arrivé ici ce matin. Introduit aussitôt auprès du digne magistrat, je lui ai raconté mon histoire, il m'a écouté avec bonté et m'a promis d'aller lui-même à la cabane chercher des nou-

reur de cette dernière, désespoir et fermeté d'Amanda, supplications de Spère, plainte au Procureur de la République, réprimandes du magistrat, aveux d'Amanda qui se fait gloire de l'enlèvement, et jure d'être à Spère; telles sont les péripéties de ce roman comique. Il est fini en ce moment: car Amanda a demandé et obtenu de se retirer, jusqu'à 18 ans, dans un couvent de la Croix-Rousse. Là, tous ses parents peuvent la voir, excepté Spère, qui est, dit-on, fort contrarié de ce résultat inattendu. Que Cupidon le protège contre l'indifférence qui est le produit net de l'absence! Quant à nous, nous lui souhaitons une femme aux allures plus modestes, et qui respecte mieux sa mère!

— LA REINE DES TILLEULS. — Les Tilleuls ne pouvaient se consoler du départ, ou plutôt de l'exil de leur reine; dans leur douleur, ils se trouvaient malheureux de reverdir chaque année; ils ne poussaient plus qu'un rare feuillage où les oiseaux cherchaient vainement un abri contre le soleil, et un théâtre pour leurs chants et leurs amours. Ils ont été condamnés à périr par la hache.

Tandis que l'arrêt s'exécutait, leur reine, aujourd'hui totalement dépossédée, traînait loin d'eux des jours pleins d'amertume, et subissait de plus les tortures de la misère. Elle que nous avons vu naguères distribuer de si augustes sourires aux habitués du Pavillon de Bellecour, secourir tous les artistes et les malheureux avec une âme vraiment royale (pardon! républicaine), vient de se voir réduite à la dure nécessité de tendre la main pour recevoir l'aumône de la fraternité. Hélas! de nos jours, les bienfaits s'oublient vite, et les ingrats courent les rues. Elle a rencontré rebut et mépris où elle croyait trouver accueil et pro-

velles de Marguerite. Mais le soir est venu, l'orage souffle dans les défilés, le bon vieillard ne partira que demain — O mon Dieu! que les anges visitent Marguerite et lui portent un secours céleste. — Ma tête est pesante, le sang bouillonne avec ardeur dans mes veines, des rêves affreux portent le trouble dans tous mes sens. — Cependant tout est calme autour de moi, tout respire la paix, ma vieille hôtesse murmure tout bas des psaumes en me veillant; devant ma fenêtre il y a un grand tilleul couvert de ses fleurs et sous ce toit embaumé deux rossignols qui chantent à la nuit les douces chansons de l'amour.

Quand achèverai-je cette lettre? O Arthur! je ne sais pas...

Ce qui est passé est passé; j'ai bien souffert, mais le bonheur est plus grand quand il arrive ainsi après des douleurs sans espoir. — Savez-vous, me disait ce matin le digne M. Brower, quand il me vit enfin en état d'entendre le langage de la raison, savez-vous que vos aventures de la montagne font bruit ici; il n'est question que de Marguerite dans tous nos paisibles intérieurs; quant à vous, toute la cité valaisanne s'est faite inscrire pour vous faire visite? — En entendant le nom chéri de Marguerite j'ai cru rêver. — Vivrait-elle donc encore? me suis-je écrié.

Ne vous l'ai-je donc pas dit mille fois, quand vous l'appeliez

tection. Elle s'est vengée par un soufflet. Citée pour ce fait en police correctionnelle, madame veuve Girard, reine des défunts tilleuls, a été condamnée à huit jours de prison !

Nos lecteurs savent-ils tous pourquoi madame veuve Girard avait été surnommée la *Reine des Tilleuls*?... C'est qu'elle ressemblait d'une manière assez frappante à la reine Marie-Antoinette, femme de Louis XVI. Celle-ci fut guillotinée, mais l'histoire la vengera. Celle-là, condamnée à la prison, est plus malheureuse, peut-être; car nulle autre plume que la nôtre ne rappellera sa bonté et sa grandeur.

— LE CARNAVAL. — Décidément les vieux usages s'en vont, à moins que le peuple ne soit pas porté à rire et à s'amuser, ce qui pourrait bien être. Les hautes classes de la société ont fait leur carnaval d'une façon brillante. Les bals et les soirées se sont succédé et ont attiré partout de joyeux conviés. Mais dans la rue, le peuple ne s'est point montré; à peine quelques pierrots ont-ils osé affronter l'indifférence publique. Le dimanche traditionnel des Brandons est passé inaperçu, malgré les affiches de la municipalité de la Guillotière. *Mardi-Gras* n'a point été précipité dans le Rhône; les souffleurs n'ont point promené leur cortège pittoresque dans la ville. Probablement cet état de la joie populaire n'est qu'une léthargie; cette joie n'est point morte, et nous la reverrons l'an prochain. En attendant, voici le printemps, dont les messagères agiles, les hirondelles, ont déjà annoncé le retour à Barcelone (Espagne). Qu'il passe vite les monts, et nous débarrasse de la boue, de la glace, de la bise et des marchands de charbons !

— La *Tribune lyonnaise* a bien voulu, dans son nu-

dans le délire de la fièvre? m'a répondu le bon vieillard.

Marguerite existe!... mais elle doit vivre pour me maudire, m'écriai-je en retrouvant enfin des larmes, n'ai-je pas empoisonné son existence?

Que parlez-vous de malédiction? me dit vivement le digne magistrat, allons, soyez raisonnable! A quand notre voyage à la montagne? Marguerite compte les heures, j'en suis sûr. Ici l'été est court, les raisins sont déjà cueillis, les feuilles couvrent les sentiers; vous avez été longtemps malade. Marguerite, sans soins, sans consolations, est pourtant guérie depuis bien des jours... mais c'est une courageuse fille de corps et d'âme, elle mérite d'être heureuse.

D'ici à ce que j'aie revu Marguerite, je me croirai le jouet d'une hallucination. Je voulais demander à M. Brower des nouvelles du crétin, mais il est parti pour ordonner nos préparatifs de voyage. Le crétin!... Aurait-on laissé Marguerite en sa possession? Resterait-elle livrée à ses abrutissantes fureurs? Oh! comment vais-je retrouver mon adorée Marguerite? — Pourtant il me semble que quelque chose d'heureux se prépare pour moi. La journée est belle, l'air est tiède, tout a un air de bonheur inaccoutumé, l'austère visage de mon hôtesse s'est empreint d'un sourire, l'honnête M. Brower fredonne en allant et venant — Le

méro de février, signaler à ses lecteurs l'apparition de notre feuille. Merci pour cette annonce inattendue! Malheureusement elle est peu propre à nous procurer des abonnés; car elle parle déjà de notre mort prochaine et de notre *innocence*. Nous ne dirons rien de nos probabilités d'existence: qui peut se flatter en ce monde de vivre un jour de plus? Mais le mot *innocence* nous paraît délicieux. Nous répondrons sérieusement à la *Tribune*: Nous ne tenons nullement à paraître coupables aux yeux du parquet et de l'état de siège, nous laissons ce rôle à de courageux *tribuns*; sous un autre rapport, l'*innocence* nous convient bien moins qu'à la *Tribune*, qui, par ses dictionnaires de métonymies, de synonymes, d'antonomasies, non moins que par ses charades, logoglyphes et autres jeux *innocents*, nous paraît elle-même un modèle d'innocence.

NOUVELLES DIVERSES.

Une singulière aventure est arrivée à un matelot de Berck (Pas-de-Calais). Ce brave homme s'était rendu à la côte pour y acheter une charge de poisson. Mais il avait tellement abusé du droit de boire, que ses jambes refusèrent de porter le poisson. Ses camarades rapportèrent sa hotte à sa maison, et le laissèrent voyager à son aise. Notre homme s'en donna si bien qu'il se perdit dans les garennes, où il passa la nuit. Le lendemain, il se retrouva à Merlimonte.

Sa femme, qui avait fait de vaines recherches, le crut noyé, et se mit en devoir de lui faire dire un service. Elle envoya donc à la station de Verton, et fit prier le conducteur de l'omnibus de commander un luminaire à Montreuil, et de le rapporter le lende-

voilà prêt, nos montures hennissent dans la cour.—Bon voyage! me cria-t-on de tous les côtés. — Je pars. — Que te dirai-je à mon retour!

Viens, Arthur, viens! je t'attends, seul je ne pourrai jamais supporter le doux fardeau de mon bonheur; je ressemble à un prisonnier rendu à la liberté après une longue captivité, et qui refuse d'y croire; moi, je doute de ma félicité. Lorsque nous arrivâmes à la montagne, la cabane était vide, mais on voyait que Marguerite venait de la quitter; sa robe rouge était là suspendue, je la pressai sur mes lèvres, le sol humide portait l'empreinte de ses petits pieds. — Il faut suivre sa trace, dit gaîment M. Brower, on dirait celle d'une chevrete. — Elle nous conduisit vers le pont du torrent; au pied d'une croix de bois, Marguerite agenouillée priait, vêtue d'une robe noire, ses cheveux d'or brillaient sur ce vêtement sinistre.

Oh! serait-il vrai, dites, Monsieur Brower? m'écriai-je en me précipitant dans les bras du vieillard, serait-elle donc libre?

Dieu est bon, dit l'honnête juge en se découvrant, et s'il nous éprouve, c'est pour nous rendre plus forts et meilleurs. Vous avez été plus heureux que sage.

À notre approche, Marguerite s'était levée, elle baisa la main

main.

Qui fut dit fut fait : le lendemain, le luminaire arrivait à Berk, et on allait en faire usage, quand notre homme, revenant d'un autre monde, se présenta et demanda si quelqu'un était mort chez lui ! On devine sans peine quelle fut sa surprise, en apprenant que ce luminaire devait éclairer ses funérailles. Dégrisé pour le coup, il jura de ne plus boire, et dit qu'il ne tenait plus à monrir. Cette histoire fait fureur à Berk, où elle sera encore racontée dans 50 ans.

— Une chasse extraordinaire par la qualité et la quantité du gibier, par les circonstances et le théâtre de ses exploits inattendus de la vénerie moderne, vient d'avoir lieu dans la petite ville de Dammartin (Seine-et-Marne). Une battue avait eu lieu dans la forêt de Précy, sous la direction de M. le marquis de Mun. Une douzaine de sangliers furent débusqués et chaudement poursuivis. L'un d'eux, harcelé par les chiens, sortit du bois et se lança à travers champs. Il fut suivi par huit des sangliers, et tous vinrent se jeter dans la commune de Dammartin, dont ils traversèrent la grande rue, suivis par une partie de la meute. On devine aisément l'émoi que souleva dans cette paisible ville cette invasion subite et imprévue. Des paysans armés de fourches, de fusils, de bâtons, se mirent à la poursuite des sangliers. Effarés par le bruit, ces animaux arrivèrent au pied du mur de M. Martin. Les murs de ce jardin, qui n'ont à l'extérieur qu'une hauteur de dix-huit pouces, sont à l'intérieur haut de neuf pieds. Les neufs sangliers sautèrent l'un après l'autre, et se trouvèrent, après leur chute, enfermés dans un espace assez restreint entouré de murs. La servante de

du vieillard ; ses yeux restaient fixés vers la terre. — En chemin, j'avais fait pour elle une couronne de pervenches, je l'ai posée sur sa tête blonde. O sainte du Paradis ! j'aurais voulu que l'aurore du soleil l'entourât de ses beaux rayons ! pure neige des glaciers que rien n'a souillée, ange, esprit des solitaires montagnes, voix harmonieuse qui enchante les vallées, c'est là, là où je l'ai rencontrée pour la première fois, que je voudrais l'aimer toujours !

Dis, Marguerite, veux-tu être ma fiancée, veux-tu me suivre et t'attacher à moi pour toujours ?

Tu peux l'aimer maintenant, lui dit Monsieur Brower.

Marguerite leva ses beaux yeux, deux perles limpides s'en détachèrent et brillèrent avec son sourire, elle me regarda et je sentis que depuis longtemps Marguerite aussi m'aimait.

La voici donc ici, toujours plus touchante, plus belle ; attachée aux pas de Monsieur Brower, elle écoute ses leçons ; elle lit et chante avec les filles du digne magistrat, elle s'initie aux connaissances d'un monde dont elle n'avait jamais soupçonné l'existence ; mais rien ne l'étonne ni ne la rebute, tout ce qui est bon et beau lui semble naturel, l'éloquence découle de ses lèvres, la vertu de son cœur ; la perfection de Marguerite me fait rêver à ces êtres surnaturels qui tiennent le milieu entre les hommes et

M. Martin cueillait des légumes quand elle vit tomber pour ainsi dire du ciel cette pluie de sangliers. Sa terreur fut extrême, et elle s'enfuit en criant à tue-tête. Le jardin ne tarda pas à être envahi par une foule de paysans et de chasseurs, et les sangliers furent tués les uns après les autres. Plus de deux cents coups de fusils ont été tirés dans cette étrange chasse, dont le produit a été partagé entre les habitants.

— Un commencement d'émeute qui, grâce à l'appétit de l'émeutier, n'a pas eu de suites sérieuses, a mis en émoi une des rues les plus paisibles du Marais. A l'heure où les ouvriers prennent leur repas du matin, on entendit partir d'une maison de la rue St-Louis un cri de *Vive le roi !* très-énergiquement articulé. Les ouvriers se regardent, les passants s'arrêtent, la foule s'amasse, les sergents de ville accourent.

— Quoi ? qu'est-ce ? qu'y a-t-il ? — C'est une conspiration carliste. C'est un nouveau coup de la police. C'est le comte de Chambord qui est là. — Vive le roi ! vive le roi ! répéta la voix mystérieuse.

On allait se précipiter vers le foyer de la conspiration, quand le conspirateur ajouta : *Quand on boit du vin clair.*...

— C'est un frère ! cria un pochard.

C'était, en effet, un frère perroquet, rouge de plumage seulement, qui faisait de la légitimité en déjeunant du rôti de la République.

— Un douloureux événement a eu lieu, ces jours derniers, à Angoulême. Un bœuf, effrayé par le bruit de la musique d'un bataillon du 58e, qui revenait de la promenade, se précipita sur ces militaires et renversa les hommes des premiers rangs. Un des trom-

Dieu ; je me persuade parfois, que seule au monde, sans liens sur la terre, elle tomba un jour du ciel pour moi dans cette vallée de larmes où elle but aussi, ange exilé, à la coupe amère. — Maintenant tout sourit en moi ; les soucis et les chagrins mêmes se parent de grâces mélancoliques, j'entends chacun désirer mon bonheur. — J'attends ton arrivée et le consentement de la meilleure des mères, pour amener Marguerite à ses genoux ; mais qui pourrait refuser ce bonheur de vivre avec un ange ! — Adieu ! —

Charles de Sommerville à Monsieur Brower.

Paris.

La trop grande félicité endort ordinairement le cœur de l'homme, moi, je puise dans la mienne, une source inépuisable de vie et d'amour qui rejaillit sur tous ceux qui m'entourent. Marguerite de Sommerville comble toutes nos ambitions et nos désirs, elle est notre gloire, notre bonheur à tous. — Faites élever une jolie maison sur l'emplacement de sa cabane, semez de fleurs l'endroit où je la vis pour la première fois baignant ses pieds, elle veut amener là son premier-né, que Dieu nous promet au temps où les roses fleuriront.

Mme ALEXINE GIRARD.

bonnes reçut un coup de corne dans le bas-ventre ; son état est désespéré. Sept autres furent blessés plus ou moins grièvement. Un capitaine reçut un coup de baïonnette dans la figure, d'un de ces hommes, qui voulait se garer du bœuf. La troupe se mit sur deux rangs et livra passage à l'animal furieux, qui, à l'extrémité, frappa encore un voltigeur. Il se rua ensuite sur un enfant, qu'il abîma, et, continuant sa course, il se jeta, un peu plus loin, sur un militaire isolé, qu'il enleva à plusieurs pieds de terre. Ce dernier retomba fort heureusement sur ses pieds sans avoir aucun mal. On ne sait jusqu'où auraient pu aller les malheurs causés par cet animal, sans le dévouement d'un brave ouvrier, qui parvint, non sans danger, à s'en rendre maître.

— Les prophéties d'un jeune pâtre, sujet au somnambulisme, font beaucoup de sensation aux environs de Neustadt, dans la Forêt-Noire. D'après les prédictions de ce nouveau prophète, un bouleversement général serait imminent dans toute l'Allemagne : la nouvelle révolution éclaterait au printemps prochain ; elle durerait pendant trois ans, et elle ne serait définitivement accomplie qu'en 1857. L'horoscope qu'il fait aux Prussiens n'est pas moins fatal, et annonce leur expulsion prochaine. On accourt de tous côtés pour consulter ce fatidique, et l'affluence a été telle que la police a dû intervenir.

— Il y a quelques jours un incendie éclata à Troyes au milieu de la nuit. Dans l'une des maisons en feu habitait une vieille femme, vivant depuis longtemps en compagnie de quatre pigeons. Cette bonne femme, la providence des oiseaux, s'oubliait elle-même, et au milieu du plus grand danger, ne s'occupait que de leur sort. Un pompier, un garde national et un jardinier se précipitent courageusement dans la chambre pour la sauver : « Mes pigeons ! mes pigeons ! » s'écrie-t-elle éperdue. Vainement on lui montre le danger qui la menace : on veut l'entraîner, elle résiste, elle n'a qu'une pensée et qu'un cri : « Mes pigeons ! mes pauvres pigeons ! »

Le jardinier aperçoit la cage, l'arrache du clou qui la retient ; le pompier et le garde national emportent la vieille femme, qui n'avait pas pris même le plus simple vêtement pour se couvrir. A peine les quatre personnages et les quatre pigeons sont-ils sortis de la chambre, que le plancher s'écroule avec fracas sur le brasier. La vieille femme, enlevée du gouffre enflammé qui allait l'engloutir, a beaucoup remercié ses sauveurs d'avoir préservé de l'incendie ses chers pigeons ; elle n'a témoigné aucun chagrin de la perte de son petit mobilier, et ne songeait pas que trois courageux citoyens s'étaient exposés à périr pour l'arracher à la

mort si cruelle que devait lui causer son amour pour ses pigeons.

— Aux environs de la forêt de Bagnolet (Allier), un loup a enlevé deux brebis ; le garde le vit de loin dévorer l'une d'elles et enterrer l'autre dans un endroit du bois pour venir la reprendre ensuite. Le garde, décidé à guetter l'animal et à s'en défaire, établit une sorte de barricade vis-à-vis de la fosse où gisait la défunte brebis. Il s'y mit en embuscade pendant sept nuits de suite. A la quatrième, il vit le loup rôder autour du lieu où il avait caché sa proie, mais l'animal ne s'approcha pas assez pour qu'il pût l'atteindre. Enfin, vers le milieu de la septième nuit, le loup se dirigea hardiment vers la fosse, déterra la brebis, et commençait à la dévorer lorsqu'une balle, ajustée en pleine poitrine, le renversa raide mort.

— Les journaux allemands annoncent qu'un lieutenant de hussards vient d'accoucher heureusement d'un fils. Ce lieutenant est une amazone courageuse, Mme Marie Karl, qui servait dans l'armée des insurgés hongrois, et qui, depuis l'été dernier, partage la captivité de son mari, capitaine d'artillerie.

— L'église de Montcuq (Lot), ancienne abbaye, était depuis longtemps dans un état de détérioration qui faisait craindre pour la solidité de la voûte ; les dernières pluies qui sont tombées en abondance, jointes à une forte gelée, avaient augmenté les crevasses de l'édifice, qui menaçait de s'écrouler. Le 23, M. le curé, désirant s'assurer par lui-même si le danger existait réellement, est monté, avec un plâtrier de la ville nommé Romain, sur la voûte, qu'il a parcourue sans difficulté dans toute sa longueur. L'édifice semblait présenter assez de solidité, quand, arrivé au-dessus du chœur, à l'endroit du sanctuaire qui présente le plus d'élévation, un craquement affreux se fait entendre, la voûte s'entr'ouvre et s'écroule, entraînant au milieu des débris le curé, qui vient se briser sur les dalles du parvis.

L'ouvrier qui avait suivi le curé dans sa périlleuse excursion, est resté un instant suspendu, par le pan de sa redingote, à une arrête de la voûte, entre la vie et la mort. Les secours arrivent... mais il est trop tard, l'habit se déchire, et le malheureux est précipité sur les débris, où il se fracasse la tête et expire. Quand on put déblayer le sol, on n'a retiré que deux cadavres horriblement mutilés. Cet affreux événement a plongé tous les habitants de la paroisse dans la plus grande désolation.

— Un jeune ministre protestant de Genève, M. Ferret, vient de rentrer dans l'Eglise catholique dans des circonstances tout-à-fait extraordinaires.

Il y a quelques mois, M. Ferret se présentait à la

cure de Genève : « Monsieur, dit-il à M. Dunoyer, je suis pasteur, et je travaille à un ouvrage contre la religion catholique ; mais, pour ce travail, j'ai besoin de livres que je sais être en votre possession ; voulez-vous me les prêter ? — Volontiers, répondit M. le curé ; la vérité ne recule pas devant l'examen : voici l'un de MM. les vicaires qui vous remettra tous les livres que vous réclamez. »

La chose s'exécute. Quelques jours après, M. Ferret rapportait à la cure ce qu'il avait emporté. « Vos livres, dit-il avec humeur, vos livres, M. le curé, n'ont fait que m'embrouiller les idées ; ils finiraient par me rendre catholique.

— Monsieur, je ne vous les ai pas offerts, c'est vous qui les avez demandés.

M. Ferret sort, laissant les volumes sur la table de M. Dunoyer. Une semaine se passe, et M. Ferret redemande des livres à la cure. Mais, cette fois, le jeune ministre lut jusqu'au bout, si bien que, le jour de l'Épiphanie, il a fait abjuration publique du calvinisme dans l'église St-Germain de Genève.

M. Ferret est fort instruit. Il sait l'hébreu et le syriaque. Il avait débuté comme prédicateur dans les temples de Genève, et avec succès.

— Il y a en ce moment recrudescence d'activité à l'hôtel des Monnaies de Paris. Les lingots d'or et d'argent continuent d'y affluer. La semaine dernière, il a été frappé pour plus de 100,000 fr. de pièces de 20 c. en argent, et 500,000 fr. de pièces de 1 et de 2 fr. au type de la République.

— Marguerite Tisserand, veuve Vilbert, âgée de 33 ans, pauvre journalière demeurant rue de Montreuil, 137, ayant à aller à l'église pour chercher l'acte de baptême d'une de ses petites filles qui allait faire sa première communion, confia, pour quelques instants seulement, son petit garçon, âgé de quatre ans, à son beau-frère Duchêne ; celui-ci eut l'imprudence de sortir en laissant l'enfant seul dans un atelier d'ébéniste, au milieu de copeaux et des matières les plus inflammables.

La mère rentre et demande où est son enfant ; une voisine lui dit : « Je ne sais pas, je viens d'entendre chez Duchêne tomber des morceaux de bois. » A ces mots, la mère se précipite, elle va à la porte de la chambre ; cette porte est brûlante ; elle l'enfonce par un effort désespéré ; il était trop tard, le corps du pauvre petit n'était plus que quelque chose de méconnaissable, dans lequel l'œil même d'un père pouvait à peine discerner ce qui avait été son enfant. Le sieur Duchêne a été condamné à trois mois de prison et à 50 f. d'amende.

Où, mais qui rendra son fils à la malheureuse mère ?

— Un homme âgé, qu'on a su depuis être un ancien officier de l'Empire, se présentait au Trésor pour y toucher sa pension de retraite. Le payeur venait de lui payer le montant de son trimestre, et celui-ci comptait lentement ses espèces, lorsqu'on le vit chanceler, tomber à la renverse, et l'argent rouler sur le parquet. Les employés du bureau se sont empressés de lui porter des secours ; mais ils n'ont ramassé qu'un cadavre. Le vieil officier avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

— Un terrible accident vient d'avoir lieu à Bois-le-Duc (Pays-Bas). La chaudière du bateau à vapeur le *Jan-Van-Arkel* a sauté avec un bruit terrible au moment où le navire poussait au large. Cinq cadavres ont été retrouvés, mais un nombre bien plus considérable de voyageurs doivent avoir perdu la vie. Plusieurs sont grièvement blessés. L'explosion a été si violente qu'un énorme morceau de la chaudière a été lancé à deux cents pas de là. Le navire a été littéralement coupé en deux.

BELLES ACTIONS.

Dans la nuit du 22 au 23 janvier, les bonnes sœurs de l'hospice de Nontron furent réveillées par plusieurs coups de marteau, frappés à la porte de leur établissement. Elles descendirent immédiatement ; mais elles ne virent sur le seuil qu'un panier et un chien couché à côté, qui paraissait le garder. L'ouverture de ce panier leur fit voir un enfant nouveau-né presque mort de froid. Les soins qu'elles donnèrent à ce petit infortuné le rappelèrent à la vie. Le chien n'a pas voulu abandonner le dépôt confié à sa vigilance ; il est encore à l'hospice, et servira probablement à faire reconnaître les personnes qui ont délaissé ce malheureux enfant.

— Voici un trait de probité encore à l'honneur de la classe ouvrière. La demoiselle de comptoir du café du passage Jouffroy avait disposé une pile de cent francs et un billet de banque pour acquitter un engagement de 200 fr. qui devait se présenter le 31 janvier. Un ouvrier se présenta en effet pour toucher ce billet. La somme lui fut ensuite remise. Mais quel ne fut pas son étonnement, en rentrant chez lui, de trouver qu'au lieu d'un billet de 100 fr. on lui en avait donné un de 1,000 fr. ! Sans perdre de temps, ce brave et digne homme s'est empressé de rapporter les 900 fr. qu'il avait reçus de trop, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que la demoiselle de comptoir put faire accepter à cet honnête ouvrier la modique somme de 20 fr., arrosée d'une excellente bouteille de Bourgogne. En buvant à la santé de la charmante caissière, il lui ré pétait : « Mais, mademoiselle, je n'ai fait que mon devoir. »

— Une ouvrière de Paris, parvenue à une extrême vieillesse, ne peut plus aller gagner en journée sa nourriture et ses quinze ou vingt sous, car ses yeux et ses jambes lui refusent à la fois leurs services. Pour comble d'infortune, deux maisons dans lesquelles elle avait placé de bien modestes économies ont succombé dans la crise qui a abîmé tant d'existences. Cependant, le chef d'une de ces maisons en désarroi n'a pas cessé de donner à cette digne femme une part sur le peu qu'il a pu gagner pour soutenir les siens. Ne l'ayant pas vue depuis quelque temps, il la prévenait dans le courant même de cette semaine : « D'où vient, lui dit-il, que nous ne vous voyons pas en ces jours si rigoureux ? »

— La rigueur même du temps, répond-elle, y est pour quelque chose ; et puis, je me figure que vous ne devez pas être non plus à votre aise avec votre nombreuse famille, après les pertes que vous avez faites. Je n'ai pas précisément manqué, grâce à Dieu ; vous me trouvez chez le concierge, qui me reçoit tant que je veux à son feu, qui m'y invite même. Le marchand qui est en bas me prie d'accepter tous les jours une soupe qui est très bonne ; il m'offre même plus ; mais la soupe me suffit ; c'est presque tout ce que je mange ; mon appétit s'en va, ce qui m'avertit que je n'en ai plus pour longtemps sur la terre. Une chose m'inquiète cependant : mon propriétaire, voyant ma position, ne me réclamait plus de loyer depuis plusieurs termes ; il vient de mourir ; je ne sais si ses héritiers pourront faire comme lui. »

Il nous semble que ce fait, que nous pouvons attester, révèle une réunion de bons exemples qu'il était salutaire de faire connaître. Propriétaire, concierge, marchand, débiteur, tout le monde a fait ici son devoir ; mais surtout la pauvre ouvrière manifeste des sentiments admirables et tient une conduite héroïque. Il est vrai que c'est une femme chrétienne.

— Le nommé Marlet, soldat au 17^e léger, en garnison à Phalsbourg (Meurthe), trouva dernièrement, à la nuit noire, un sac contenant 1,965 fr. La probité de ce brave militaire ne fut pas un instant ébranlée ; il porta sa trouvaille dans un magasin, où l'argent fut compté. Le lendemain, le sac fut porté à la mairie, où bientôt il fut réclamé par son propriétaire, qui laissa 50 fr. à Marlet, qui est aujourd'hui l'objet des félicitations générales.

— Quarante dragons du 12^e régiment, en garnison à St-Chamond, ayant appris, à la suite d'une revue, qu'un incendie venait d'éclater dans une ferme, s'empressèrent, malgré la fatigue, d'aller offrir leur concours, qui fut assez efficace pour arrêter les progrès du feu. Le propriétaire de la ferme incendiée leur ayant offert une somme assez forte, ces braves soldats

ont répondu que des services de ce genre ne se payaient pas, et que ce serait en diminuer le mérite que d'en recevoir le prix. Le propriétaire leur a déclaré alors que la somme qu'ils refusaient serait remise en leur nom aux fermiers incendiés.

— Une pauvre femme ayant trouvé sur la route de Dieuze à Vic, un sac contenant 23,000 fr. en or, et 42,600 fr. en billets, s'est hâtée de le déposer à la mairie. La restitution a pu s'effectuer promptement ; car c'était le courrier de Dieuze qui avait laissé tomber le sac en route, et qui ne tarda pas à s'apercevoir de son malheur et à courir aux informations.

De tels actes de probité consolent et reposent l'esprit si souvent attristé par l'athéisme et le scepticisme éhonté. Voilà une pauvre femme qui donnerait bien des leçons de morale à bon nombre de nos moraliseurs du peuple.

— A la suite d'une altercation fort vive, les sieurs W. et G. s'étaient donné rendez-vous à sept heures du matin au bois de Boulogne. Ils devaient se battre à l'épée. Un ami du sieur G., après avoir vainement fait tous ses efforts pour concilier les deux adversaires, résolut toutefois d'empêcher le duel. Dans cette intention, il se rendit avant-hier soir chez la mère du sieur G., et le prévint de ce qui se passait. La pauvre dame, vivement émue, attendit avec la plus grande impatience le retour de son fils pour le faire renoncer à ce combat, mais il ne rentra pas de la nuit. L'inquiétude ne lui permettant pas de rester plus longtemps inactive, elle se rendit hier matin à l'endroit qui lui avait été désigné comme lieu du rendez-vous. Lorsqu'elle y arriva, les épées se croisaient ; elle ne put retenir un cri d'effroi ; son fils l'entendit, et l'arme lui tomba des mains. On devine que les deux adversaires et les témoins, qui tous étaient d'anciens amis, ne résistèrent pas longtemps aux supplications de la mère ; comme il arrive presque toujours, le combat finit à table.

— Un fait assez curieux vient de se passer dans un village de France, à Machelles (Maine-et-Loire). Depuis près de vingt ans, les habitants de ce village sollicitaient du gouvernement les fonds nécessaires pour construire une église. On leur faisait des promesses, mais les fonds attendus n'arrivaient pas. Voyant qu'ils ne pouvaient rien obtenir, ils se sont mis à l'œuvre eux-mêmes. Un maître maçon traça le plan de l'édifice, les hommes apportaient les matériaux, achetés sur le produit de dons volontaires, les femmes et les enfants montaient sur les échafaudages. Ils sont arrivés cette année à pouvoir terminer la maçonnerie, et ils comptent bien reprendre au printemps prochain leur œuvre pour la compléter. Cela ne rappelle-t-il pas les étonnants travaux accomplis au moyen-âge par des corpo-

ractions? La foi seule peut faire de pareils miracles.

Crimes

La ville de Shreveport (Louisiane) a été, le 20 décembre, le théâtre d'une sanglante et déplorable tragédie, dont les causes sont encore enveloppées d'un profond mystère. La surveillance, le docteur Green, rencontrant M. Hester, dont il visitait la famille en qualité de médecin, s'approcha de lui et lui tendit la main. M. Hester, au lieu de répondre à ce geste, le frappa au visage par deux fois et porta sa main sous son habit comme pour y saisir un pistolet. Le docteur lui fit observer qu'il n'avait pas d'armes : « Eh bien ! répondit Hester, allez vous armer. » A la suite de cet incident extraordinaire, une correspondance eut lieu entre les deux adversaires, sans qu'il fût possible de s'entendre sur les conditions d'une rencontre. Les choses en étaient là lorsque, dans la journée du 20, Hester entra dans le cabinet du docteur, et le trouvant assis devant une table, lui tira un coup de pistolet qui le blessa au côté. Green saisit à son tour un pistolet déposé à portée de sa main et fit feu. Hester fut frappé en plein corps. Au même instant, le docteur lui lança l'arme déchargée, qui l'atteignit à la tête et lui fractura le crâne ; puis, non content encore, il s'élança et lui plongea un poignard dans la poitrine. La mort fut instantanée. Dans la nuit, le docteur succombait lui-même à sa blessure,

— Un drame épouvantable s'est accompli à l'hôtel de Rouen, qui fait le coin de la rue du Havre, en face de sa gare du chemin de fer de St-Germain.

Une jeune dame qu'on dit originaire de la Martinique venait, depuis quelques mois, régulièrement, habiter cet hôtel à des époques assez rapprochées : un jeune officier du 55^e de ligne, M. James, qui appartenait il y a quelque temps à la garnison de Vincennes, et qui aujourd'hui est cantonné à Caen, avait loué un appartement au même étage, et venait l'occuper aux mêmes époques que Mad.

Une intimité qui n'était plus un mystère pour les habitués de l'hôtel, s'était établie entre les deux jeunes gens. La dame était revenue il y a une dizaine de jours et M. James, qui avait obtenu un congé était arrivé avant-hier. Ce matin, tous les deux se firent servir séparément leur déjeuner dans leurs appartements respectifs ; mais au bout d'une demi-heure, on entendit tout-à-coup des cris perçants partis de la chambre occupée par la jeune dame.

On se précipite ; on rencontre le lieutenant James sortant de cette chambre, l'œil hagard et s'écriant : Allez à son secours, je viens de l'assassiner ; puis le malheureux insensé s'élança de son propre appartement, se frappe d'un couteau-poignard, franchit la balustrade

et se précipite sur les dalles de la rue.

Le malheur devait être complet : la jeune dame frappée de plusieurs coups de poignard, a rendu sur-le-champ le dernier soupir, et les personnes témoins de la chute de l'officier, n'ont relevé qu'un cadavre atrocement mutilé.

— Une scène horrible a eu lieu, ces jours derniers, dans la commune de Grand-Missenden, en Angleterre. Un menuisier s'était querellé avec sa femme : leur fils, enfant de douze ans, prit parti pour sa mère, et menaça son père de le tuer s'il la maltraitait encore. Quelques instants après, la querelle ayant recommencé, l'enfant mit sa menace à exécution en plongeant un couteau dans le flanc de son malheureux père, qui ne tarda pas à expirer.

— Un acte de cruauté, peut-être sans exemple, a été commis, jeudi, dans une fabrique de produits chimiques, rue de la Ferme-des-Mathurins. Deux ouvriers, un Français et un Belge qui, depuis longtemps, vivaient en mauvaise intelligence et s'étaient déjà plusieurs fois pris de querelle, travaillaient auprès d'une chaudière où des sels étaient en évaporation. Tout-à-coup le Belge, sans aucune provocation, dit-on, saisit son camarade à bras le corps et le précipite dans cette chaudière. Le malheureux eut le temps, cependant, de se cramponner aux bords de la chaudière, et sa tête se trouva ainsi préservée ; mais ses bras, ses mains et tout le reste de son corps sont couverts d'horribles phlyctènes et de brûlures sans nombre. On l'a transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré. L'ouvrier belge a été arrêté et conduit à la préfecture de police.

Police Correctionnelle.

UN DINDON RÉCHAUFFÉ. — Roderic Cerfeuil a volé un dindon à l'étalage d'un rôtisseur ; il nie énergiquement le délit qui lui est imputé. D'abord, dit-il, je n'aime pas le dindon, c'est une viande indigeste, surtout quand elle est remplie de marrons ; et puis, ensuite, je suis un honnête homme, incapable de prendre la volaille d'autrui.

Le rôtisseur : Ta, ta, ta, croyez ça et mangez de la viande bouillie ! Cet homme-là, voyez-vous, monsieur le juge, c'est un filou...

Le prévenu : Vous me manquez, gargottier.

Le rôtisseur furieux : Gargottier..., gargottier vous-même, scélérat ! mais rôtisseur, entendez-vous !

Le prévenu : Pourquoi que vous mettez en doute ma délicatesse ?

M. le président : Silence, prévenu, laissez parler le témoin. (Au témoin.) De quoi vous plaignez-vous ?

Le rôtisseur : Je me plains de ce qu'il m'a dérobé une volaille de premier numéro, tout ce qu'il y a de mieux, et avec préméditation encore ; il y avait plus

de huit jours qu'il lui faisait de l'œil en passant devant ma boutique.

Le prévenu : Huit jours ! mais elle devait être fraîche !

Le rôtisseur : Certainement, puisque je la faisais rôtir tous les matins et tous les soirs ; il n'y a rien qui rafraîchisse la volaille comme ça.

Le prévenu, avec dégoût : Mauvaise nourriture !

Le rôtisseur : Faut croire que dans le moment elle ne vous déplaisait pas tant, puisque vous l'avez prise et mise sous votre bras.

Le prévenu : Je n'admets pas ça.

M. le substitut : Mais, Cerfeuil, vous avez déjà été condamné pour vol ?

Le prévenu : C'est pas vrai !

M. le substitut : Vous avez été condamné trois fois, le 3 mars 1847 à deux mois de prison, le 8 janvier 1848 à...

Le prévenu : C'est bon ! c'est bon ! on le sait aussi bien que vous ; mais pourquoi donc que vous me dites ça ? c'est donc pour me nuire près de ces messieurs les juges (rires) ? je suis bien déjà assez vexé d'avoir été condamné à faux.

Le tribunal condamne Cerfeuil à trois mois de prison.

Le prévenu : Trois mois pour un dindon réchauffé, j'en appelle !...

NAIVETÉS, BONS MOTS.

* * Dans un numéro du *Drapeau du Peuple*, l'abbé Leroy parle d'abolir le ministère des cultes. — Que mettra-t-il donc à la place, demanda S. ? — Parbleu ! répondit quelqu'un, il le remplacera par le ministère des incultes.

* * LES MASQUES DE 1850. — Monsieur, pourriez-vous me dire où sont les masques cette année ? — Ils sont partout, monsieur.

— Allons donc ! J'ai parcouru les boulevards depuis la Bastille jusqu'à la Madeleine et je n'en ai pas rencontré un seul.

— Avez-vous remarqué les figures ? — Oui ; elles sont généralement tristes et ennuyées.

— Eh bien ! monsieur, les journaux rouges déclarent tous les jours que la République fait le bonheur de la France, toute la France est joyeuse et fortunée. La tristesse et l'ennui que vous avez remarqués sur les figures ne sont autre chose que le masque du carnaval républicain.

* * Voici une précieuse anecdote sur un journaliste fameux :

M. d'E... faisait, cette semaine, une visite à Mad. Emile de G..., et la conversation, qui roulait sur les

affaires du temps, avait pris une tournure assez triste ; on se disait les orages et les malheurs que pouvait réserver l'avenir ; lorsque, élevant les yeux et la main d'un air de confiance religieuse, il n'y a, dit Mad. de G..., que celui qui est là-haut qui puisse tirer la France de l'abîme où elle se plonge ; lui seul sait les chemins qui conduisent au port de salut ! — Hélas ! oui, reprit M. d'E... ; après tant de déceptions, c'est à lui seul qu'il faut se confier. — Au reste, il ne demandera pas mieux de s'en expliquer devant vous ; vous allez le voir descendre ?... Comment, le voir descendre ?... — Sans doute ; il aura dans l'instant fini d'écrire son article. — Et de qui parlez-vous, de grâce ! — Mais de mon mari. — Ciel ! et moi qui croyais que vous parliez du bon Dieu !

(*Avenir républicain.*)

* * Dans une soirée politique, l'appétit des invités se montrait insatiable. Une dame, témoin de cette ardeur à visiter le buffet, s'est écriée : « *Vraiment, ici on travaille à la restauration.* »

* * Les nouvelles pièces de cinq francs, frappées en 1849, ont donné lieu aux remarques suivantes. Sur le revers on lit : Liberté, *point* ; Egalité, *point* ; Fraternité, *point*. Sur la face, la République est représentée avec des *tresses* partout ; elle est mise sous la protection d'une *belle étoile*. Le nom du graveur est : *Oudiné* (où diner). Faire de semblables remarques, c'est pousser un peu loin la manie du rébus.

* * Nous avons parlé dans nos dernières naïvetés du correspondant parisien d'un de nos grands journaux, en ajoutant que son style révélait un cuisinier des barrières. Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'il vient de changer de profession : il s'est fait médecin ! *Le 6 février il a parcouru la capitale pour tâter le pouls.. à l'opinion publique.*

VARIÉTÉS.

La Providence des familles.

L'impôt le plus lourd pour la population, et le plus inégalement réparti, est, sans contredit, celui qui résulte de la loi sur le recrutement. Au moyen d'un léger sacrifice d'argent, les familles riches s'en affranchissent, tandis que les familles des travailleurs, pour lesquelles le moindre sacrifice est toujours trop grand, sont forcés de laisser partir leurs enfants qui sont souvent leur unique soutien.

Il appartenait à des philanthropes de se préoccuper de ce malheureux état de choses, et de chercher à découvrir les moyens d'y remédier.

C'est ce qu'ont fait les fondateurs de la Providence des familles, au moyen d'une combinaison ingénieuse, qui ménage à merveille les intérêts des pauvres. Elle

consiste à abaisser le taux de la mise à verser dans une caisse commune à proportion de l'âge d'un enfant, de sorte qu'à son berceau, son père, en souscrivant une police fixée à 12 francs par an, peut le soustraire au service militaire. Bien peu de familles peuvent verser d'un seul coup une somme de cinq cent cinquante francs; mais quel est le père qui serait dans l'impossibilité d'économiser douze francs sur son travail d'un an? C'est moins de 25 centimes par semaine.

Grâce à cette utile institution, les familles peu fortunées peuvent donc se mettre à l'abri des chances du tirage au sort. Il ne faut à leurs chefs qu'un peu d'économie et de prévoyance.

Les assurances sur la vie, créées, il y a quelques années, dans le but de constituer une dot à une jeune personne, ou un capital suffisant pour payer à un jeune homme le prix d'un remplaçant, ne peuvent, dans ce dernier cas, lutter d'aucune manière avec la PROVIDENCE DES FAMILLES. Car la masse de ces assurances s'enrichit par le décès des assurés, dont les

pères perdent ainsi capital, intérêts et bénéfices qui sont réservés aux survivants; tandis que, dans la *Providence des familles*, le cas de mort de l'assuré est regardé comme nul, et que la société rend au père le montant de toutes ses mises avec les intérêts qu'elles ont produits. C'est un point extrêmement important à noter; il devrait mériter seul la préférence à la *Providence des familles*, si d'ailleurs les plus grandes garanties ne militaient en faveur de cette institution.

(Voir aux annonces.)

Avis. Nous prévenons MM. les directeurs de la *Providence des familles* qui sont abonnés au *Nouvelliste*, que nous recevrons avec plaisir les notices qu'ils voudront bien nous envoyer sur cette œuvre. Nous prions en même temps les personnes qui n'ont pas soldé l'abonnement, de nous en envoyer le montant en un bon sur la poste. (*Ecrire franco.*)

Le Gérant GUYET.

LYON, IMPR. DE J.-B. RODANET, RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, 3.

ANNONCES DU NOUVELLISTE. { Prix : cinq centimes par ligne et par jour.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL :

COURS ÉLÉMENTAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE de la Tenue des livres en partie double, in-4° . 4 fr.

CANEVAS DE COMPOSITIONS ou Recueil d'exercices littéraires dans tous les genres de composition française; 1 vol. in-12 2 fr. 25 c.

LA CONVERSATION, Dialogue sur les locutions vicieuses qui se glissent le plus communément dans le langage familier; in-12. 60 c.

COURS DE STYLE ÉPISTOLAIRE, à l'usage des demoiselles et de toutes les personnes qui veulent perfectionner leur manière d'écrire les lettres; 2 vol. in-12. 4 fr.

MUSÉE LYONNAIS. Vues des principaux monuments de Lyon, avec un texte explicatif, in-plano. 1 fr. 50 c.

PANTHÉON LYONNAIS. Portraits des 69 personnages les plus célèbres dont Lyon fut la patrie, avec des notices biographiques, in-plano, en noir. 1 fr. 50 c.
Ces deux tableaux, qui font pendants, se vendent en couleur, au prix de 3 fr. chacun.

CLASSE DE 1849.

ASSURANCE CONTRE LES CHANCES DU TIRAGE AU SORT,

MOYENNANT UNE MISE DE 550 FR.

La *Providence des Familles*, présentant les plus grandes garanties aux pères de famille, patronée par le clergé, et les hommes les plus honorables de France, assure pour le prix de 550 fr. les jeunes conscrits de la classe de 1849.

Notaire de la Société : M. NIODET, place Bellecour, 16.

Pour s'assurer, on peut s'adresser à Lyon :

à M. GUYET, directeur du 1^{er} canton, rue de la Préfecture, 6;

à M. LEGUIFFANT, directeur du 2^e canton, rue du Commerce, 22.

BRONZES D'ALLEMAGNE.

Dépôt à Lyon, rue de la Préfecture, 6, chez M. GUYET.

Les prix sont les mêmes qu'à Nuremberg.

LINGERIE DE LACOSTE, Place de la Préfecture, 3, au premier. — Spécialité de Chemises, Faux-Cols pour hommes, et Lingerie confectionnée pour Dames.

MÉDECINE HYGIÉNIQUE.

Pharmacie de PH. QUET, rue de la Préfecture, n° 5, à LYON.

POMMADE DE DUPUYTREN, CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX.

De toutes les affections qui affligent l'humanité, l'ALOPÉCIE est assurément une de celles qui, pendant longtemps, attirèrent le moins l'attention des hommes qui s'occupent de l'art de guérir ; soit que la perte de la chevelure, se produisant sans douleur, et souvent d'une manière peu sensible, n'ait pas été considérée par eux comme une affection pathologique. Mais aujourd'hui, des observations hygiéniques ont démontré que la dénudation du cuir chevelu présentait d'autres inconvénients que d'offrir quelquefois, au plus bel âge de la vie, un des caractères de la vieillesse. Son influence sur la santé est si peu contestable, que les rhumes et plusieurs autres maladies inflammatoires des organes de la respiration ne connaissent souvent pas d'autres causes. Ce fut seulement lorsque ces rapports furent bien établis, qu'elle fixa l'attention des médecins ; mais il était réservé au savant Dupuytren d'y apporter un remède. Non seulement la pommade d'après sa for-

mule, par ses propriétés toniques et fortifiantes, arrête promptement la chute des cheveux, mais son action, légèrement stimulante, en agissant sur le système sanguin dont elle active localement la circulation, en fait aussi un agent très-puissant pour les faire croître, lorsque leur chute est due à un état de faiblesse du cuir chevelu, et c'est le cas le plus fréquent dans l'âge adulte ; c'est toujours à cette cause qu'il faut la rapporter, chez les jeunes personnes, dans le courant des maladies chroniques, à la suite des couches, pendant la convalescence des maladies aiguës, etc.

La pommade du docteur Dupuytren est composée de substances végétales unies à des corps gras ; elle ne peut être, dans aucun cas, nuisible à la santé ; considérée exclusivement comme cosmétique usuel, elle constitue encore le meilleur conservateur des cheveux dont on puisse faire usage pour en retarder la décoloration.

SOINS DE LA BOUCHE. (Composition de Ph. QUET.)

ARABY-QUET,

SPÉCIFIQUE INFAILLIBLE CONTRE LA CARIE ET LES MAUX DE DENTS.

Les heureux effets produits sur toutes les personnes qui font usage de l'Araby-Quet, prouvent la supériorité de cette préparation sur toutes les autres de même genre. Non seulement elle

enlève à l'instant et pour toujours la douleur de dent la plus vive, mais encore elle guérit la carie des dents gâtées, ce qui dispense de les faire arracher.

Poudre et Eau Dentifrice.

La propriété des dents et des gencives est appréciée de tout le monde ; elle est un des plus beaux ornements d'une agréable physiologie, elle est de plus indispensable à la santé. En effet, si on néglige de se nettoyer la bouche, les dents jaunissent, se couvrent d'un tartre qui ronge insensiblement les parties inférieures des gencives, les dents perdent leur émail, finissent par se carier, et l'haleine devient mauvaise par le contact qu'elle éprouve avec les parties gâtées en sortant de la bouche. Il est donc indispensable d'employer des moyens propres à prévenir ces graves accidents.

PROPRIÉTÉ DE LA POUDRE ET DE L'EAU DENTIFRICE.

La Poudre dentifrice a une action douce et innocente. Elle net-

toie promptement les dents les plus négligées et les plus noires ; elle enlève le tartre qui les recouvre, et leur donne toute la blancheur de l'ivoire ; elle prévient et empêche la carie et toute autre maladie des dents, et en arrête les progrès.

L'Eau dentifrice, composée de plantes toniques et anti-scorbutiques, a la propriété de raffermir les dents, de fortifier les gencives, quel que soit leur état de mollesse et de relâchement, enlève toute odeur de l'haleine, lui donne un parfum agréable, et convient, sous ces deux rapports, aux personnes qui ont les dents gâtées et à celles qui les ont parfaitement saines.

DÉPURATIF DU SANG.

Pharmacie de Ph. QUET, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des Remèdes employés pour la guérison des Maladies secrètes : Dartres, Gales, Syphilis, etc., etc.

Dépôt général des Capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.
SUSPENSOIR ÉLASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

Prenez bien l'adresse : rue de la Préfecture, 5.

NOTA. Avec chaque spécifique on délivre un prospectus indiquant la manière dont on doit faire usage du remède.